

Faits marquants

Au gré des observations réalisées par les correspondants-observateurs, certains faits ont particulièrement marqué la saison de végétation 2021 :

- les pullulations d'ampleur inédite de processionnaire du chêne ;
- les dégâts provoqués par l'attaque 2020 de puceron lanigère des peupliers ;
- un été humide favorable aux pathogènes foliaires.

Indicateurs de la santé des principales essences



Santé des essences	Principaux problèmes et niveau d'impact
😊 Feuillus	🚩 Hanneton (sur sols sableux)
😞 Chênes rouvre et pédonculé	🚩 Dépérissements (localement) 🚩 Processionnaire du chêne
😊 Hêtre	🚩 Sécheresse, chaleur
😞 Frêne	🚩 Chalarose 🚩 Sécheresse
😞 Peupliers	🚩 Rouille à <i>Melampsora</i> 🚩 Puceron lanigère
😊 Châtaignier	🚩 Chancre Encre (localement)
😊 Erables	🚩 Maladie de la suie
😞 Résineux	🚩 Hylote 🚩 Scolytes (épicéas)
😊 Douglas	🚩 Cécidomyie du douglas
😊 Pins	🚩 Processionnaire des pins 🚩 Sécheresse, chaleur (pin sylvestre)

Etat de santé : 😊 = bon ; 😞 = moyen ; 😞 = médiocre

Niveau d'impact des problèmes : 🚩 = faible ; 🚩 = moyen ; 🚩 = fort

Suivi des principaux problèmes

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Toutes essences	Sécheresse						
	Dégâts de gel						
Feuillus	Défoliateurs						
	Oïdium du chêne						
	Chalarose du frêne						
	Processionnaire du chêne					Localisé	
	Dépérissements de chênes		Localisé				
Peupliers	Rouilles du peuplier						
	Puceron lanigère						
Résineux	Scolytes					Epicéa	Epicéa
	Processionnaire du pin						
	Pathogènes foliaires						

	Problème absent ou à un niveau faible
	Problème nettement présent, impact modéré
	Problème très présent, impact fort

Evénements climatiques de 2021

	Hiver 2020-2021	Printemps 2021	Été 2021	Automne 2021
Températures	Conformes aux normales sauf février contrasté (+1°C au-dessus de la moyenne et vague de froid de 7 jours)	En dessous des normales Avril en dessous des moyennes + épisodes de gel sévères et prolongés (extrêmes = -7°C durant 2 jours à Beauvais)	Proches des normales Légèrement déficitaires en début de saison Plus chaudes en septembre (+2°C)	Légèrement au-dessus des normales , surtout sur la façade maritime (jusqu'à +2°C) Gelées plus fréquentes début décembre
Pluviométrie	Contrastée Excédentaire en janvier (+92% par rapport aux normales) Février-mars plus secs	Excédentaire Mai : + 23% Juin de +58% pour le Pas-de-Calais à +103% pour la Somme Déficitaire en Avril (8,3 mm au Cap Gris Nez)	Contrastée avec épisodes de cumuls importants Déficitaire en Picardie Normale en Nord-Pas-de-Calais Juillet plutôt excédentaire	Contrastée Légèrement déficitaire en moyenne sur la saison surtout sur façade maritime (60% des normales) Cumuls importants mais localisés début décembre
Vent	Rare Coups de vent le 20 janvier	Peu soutenu sauf quelques épisodes orageux ponctuels (19 juin : tornade secteur Château-Thierry)	Globalement peu marquant	Tempête Aurore 20 -21/10 Rafales > 100km/h Jusqu'à 125 km/h sur la côte
Ensoleillement	Généreux Février-mars excédentaires	Conforme aux normales Sauf avril excédentaire (+40%)	Déficitaire	Excédentaire De 20 à 30%
Impact forestier	Bon rechargement des réserves hydriques des sols	Favorable à la végétation (bonnes reprises des plantations) sauf gels impactants sur les fructifications	Conditions favorables à la végétation mais aussi aux pathogènes foliaires Températures fraîches impactant les insectes	Engorgements des sols/inondations (localisés) Températures plus douces = allongement de la saison de végétation

Le puceron lanigère du peuplier sous surveillance

Suite aux attaques survenues l'an passé, principalement dans les peupleraies de l'Aisne, le DSF a mis en place à l'automne 2020 un suivi régional des peupleraies colonisées par le puceron lanigère pour en caractériser les éventuels dommages.

Cinq cultivars représentatifs du territoire ont fait l'objet de ce suivi : I214, Triplo, Albelo, Blanc du Poitou et Polargo.

Les premiers résultats montrent des mortalités pouvant atteindre 10% à 100% des tiges sur les cultivars I214, triplo, déjà connus pour leur sensibilité au puceron, et de manière plus inédite, sur le Blanc du Poitou.

Suite de l'article en page suivante



Pour les autres cultivars, les dégâts étaient négligeables. Notons qu'une part significative des arbres colonisés a montré une sensibilité accrue au vent (volis). Les conclusions de l'étude en cours apporteront des données supplémentaires sur les croissances et les déformations.

A partir d'un seuil de 20% de mortalité l'été suivant l'attaque, il est conseillé de récolter la parcelle pour minimiser les pertes économiques. À l'inverse, il est inutile d'anticiper une récolte suite à l'observation seule de feutrage ou fumagine en automne/hiver.

Dispositif de suivi montrant les fumagines de l'attaque de 2020 © V. Durieux DDT 02

De la processionnaire du chêne à « en donner des boutons » !



*Chenilles processionnaires du chêne
en quête de nourriture
© B. Cano CRPF HdF*

La processionnaire du chêne fait particulièrement parler d'elle depuis 2 ans en Hauts-de-France. Mais 2021 est le niveau le plus élevé de ces 20 dernières années.

Rappelons que ce papillon non-exotique s'établit sur les branches et troncs des chênes pour assurer son développement larvaire. Les chenilles consomment alors de grandes quantités de feuillages à partir de leur éclosion début mai et jusqu'à leur métamorphose en papillons à la mi-juillet. Au comportement grégaire, elles confectionnent des nids dans lesquels des colonies, de quelques dizaines à plusieurs milliers d'individus, trouvent refuge. Les papillons volent à partir de la mi-juillet à fin août pour se reproduire et pondre sur les rameaux de chêne, les œufs de la génération qui verra le jour au printemps suivant.

Au-delà des défoliations qu'elles provoquent, qui n'engendrent qu'un impact très relatif sur les arbres (sauf en conditions stressantes : stations limites, âge avancé, sylviculture déficiente, sécheresses, récurrence des attaques...),

c'est surtout leur caractère urticant qui engendre le plus de préjudice. Les poils que les chenilles diffusent dans l'atmosphère sont en effet particulièrement abondants dans les forêts infestées, ce qui a été fréquent cette année dans bon nombre de massifs. Démangeaisons, urticaires, réactions allergiques, voire même hospitalisations ont été rapportés par les usagers des forêts.

Le DSF reste attentif à mettre à profit son expertise pour accompagner les propriétaires et gestionnaires forestiers, ainsi que les stratégies de l'Etat pour faire face à ce phénomène. Attention toutefois aux communications hasardeuses et confuses à la recherche de sensationnalisme, qui circulent abondamment à la faveur de cette conjoncture favorable...



*Défoliation totale sur un chêne adulte
fortement colonisé
© B. Cano CRPF HdF*

Un été idéal... pour les pathogènes foliaires !



*Attaque de la maladie des
taches blanches de l'érable
© B. Cano CRPF HdF*

Compte tenu de l'humidité estivale, beaucoup de pathogènes foliaires se sont significativement exprimés cette année. Parmi les plus connus, on citera l'oïdium du chêne, la rouille des peupliers, la maladie des bandes rouges des pins ou encore la cylindrosporiose du merisier. Ils ont montré une précocité d'attaque et une agressivité marquantes. Les attaques les plus critiques ont entraîné des défoliations parfois importantes. Moins connue, la maladie des taches blanches de l'érable s'est également manifestée.

Des rougissements et chutes d'aiguilles de mélèze signalés à partir du début de l'été ont mis en évidence un pathogène jusqu'à présent non-observé en Hauts-de-France. Il s'agit du champignon *Mycosphaerella laricina*. L'aspect rouge-brun des parties inférieures du houppier est un signe typique de cette maladie qui ne présente qu'un impact modéré (déperissement de certaines branches).

Enfin, rappelons que la chalarose du frêne est également un champignon foliaire, dont le développement est favorisé par ces mêmes conditions d'humidité. Alors que les étés 2018 à 2020 lui ont été plutôt défavorables, les infections de 2021 pourraient probablement aboutir à des dommages à nouveau plus manifestes en 2022...

La cécidomyie des aiguilles du douglas



La cécidomyie des aiguilles du douglas est un insecte originaire d'Amérique du Nord. Signalée depuis quelques années, les observations sont en augmentation. Un suivi spécifique sur cette problématique est en cours dans le but d'évaluer l'impact de l'insecte sur la croissance et la vitalité des douglas. Si les premiers éléments tendent à montrer un effet limité sur la vitalité des arbres, l'étude devrait apporter des précisions de l'impact sur la productivité de l'essence.

Dans la région, l'incidence est actuellement faible mais nécessite une surveillance. Des symptômes tels que la présence de galles, la décoloration, la chute d'aiguilles doivent être signalés au correspondant-observateur local.

Nécroses brunes-violetées des aiguilles de l'année renfermant les larves mineuses de cécidomyie
(© V. Durieux DDT 02)

Le bombyx disparate, des signalements en progression



Chenille de bombyx disparate
(© M. Goudet DSF)

L'appétit vorace des chenilles de ce papillon peut engendrer des défoliations importantes sur feuillus et résineux. Surtout friande de chêne, ses similitudes avec la processionnaire (apparence, présence sur les chênes, période de consommation du feuillage semblable de mai à mi-juillet...) tendent souvent à confondre les deux espèces. Pourtant, cette chenille n'est pas grégaire et surtout n'est pas urticante ce qui n'engage pas les mêmes mesures en terme d'enjeu de santé publique. Contrairement à la processionnaire du chêne, on n'observe pas ces dernières années chez le bombyx disparate des pullulations qui se répètent chaque année. Au bout de 2 à 3 ans, la gradation de la population s'écroule naturellement.

En fin d'été 2021, quelques cas circonscrits, où les pontes de bombyx ont été particulièrement abondantes, ont été signalés dans le Noyonnais. Bien que les événements de l'hiver à venir seront déterminants dans la survie des œufs

(parasitisme, prédation), de tels niveaux de pontes tendent à rendre plus probables des pullulations ponctuelles en 2022.



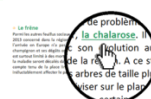
Ponte de bombyx disparate (© B. Cano CRPF HdF)

Vos interlocuteurs en 2022

02		DURIEUX Vincent vincent.durieux@aisne.gouv.fr	03.23.27.66.48
02		MONFROY Stéphane stephane.monfroy@onf.fr	03.23.97.61.16 06.46.43.11.57
02 Sud		BESNARD Clémence clemence.besnard@cnpf.fr	03.23.93.15.26 06.77.52.52.58
60 - 80		BRAULT Stéphane stephane.brault@onf.fr	03.44.86.52.97 06.20.01.17.06
60		PILLON Marie mp.syndicat@wanadoo.fr	03.44.36.00.22 06.76.57.10.64
60 - 76 Bray		LAGER Julien julien.lager@cnpf.fr	03.22.33.52.13 06.74.23.41.81
80		CANO Benjamin benjamin.cano@cnpf.fr	03.22.33.52.13 06.75.96.42.67
59		LARIVIERE Marie-Hélène marie-h.lariviere@nord.gouv.fr	03.28.03.83.97
59-62		RENOUF Laurent laurent.renouf@onf.fr	03.20.74.66.28 06.73.98.11.87
62		HOCHART Jérôme jerome.hochart@pas-de-calais.gouv.fr	03.21.50.30.12

Cette contribution est le fruit des observations des correspondants-observateurs des Hauts-de-France. Appartenant aux administrations et organismes forestiers et sous le pilotage du Pôle interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts, ils ont pour principales missions la détection et le diagnostic des problèmes phytosanitaires, le conseil à l'intervention et la surveillance des écosystèmes forestiers.

Les observations sont organisées pour partie à l'initiative des correspondants-observateurs lors de leur travail quotidien ou suite à des sollicitations de gestionnaires et pour autre partie dans le cadre de protocoles organisés pour les plus importants problèmes à l'échelle nationale. L'ensemble des observations est compilé dans un système d'information aujourd'hui riche de 30 ans de données sylvosanitaires.



Pour en découvrir d'avantage, cliquez sur les mots soulignés!

Ephytia

Le DSF édite un bilan technique annuel des actualités phytosanitaires marquantes de la région. Retrouvez-les sur...

<http://www.agriculture.gouv.fr/suivi-de-la-sante-des-forets>



Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets>

Document piloté par le Pôle interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts de la DRAAF – SRAI Centre-Val de Loire

Tél. : 02.38.77.41.07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr